



Dispense de présence contre dispense de préavis

Par **Loulou75 !**, le **13/06/2019** à **07:54**

Bonjour

Dans le cadre de ma démission mon employeur m a proposé de me mettre en dispense de présence pour la fin de la réalisation de mon préavis soit 1 mois et demi.

Hors je vais devoir rendre mon matériel de travail ainsi que les badges me permettant de rentrer dans les locaux et mon adresse mail professionnelle sera désactivé.

Lorsque j ai demandé à mon employeur si je pouvais retravailler durant cette période il m a explicitement demandé de lui formuler une demande de rupture de préavis, ce qui ne l engagera plus à me verser mes indemnités sur cette période.

Suis je en droit au regard de la 'dispense de presence' de leur demander de préciser que c'est eux qui me mettent en dispense de préavis ?

Merci par avance pour votre retour